

Panneau en laine de roche monodensité pour l'isolation thermique des murs extérieurs des bâtiments



Pour l'extérieur



## Composition

Le PANNEAU ISOLANT EN LAINE DE ROCHE est un panneau rigide monodensité, sans revêtement.

## Conditionnement

- Le PANNEAU ISOLANT EN LAINE DE ROCHE est fourni dans des emballages en polyéthylène.

## Domaine d'utilisation

Le PANNEAU ISOLANT EN LAINE DE ROCHE est utilisé dans la mise en œuvre de systèmes d'isolation par l'extérieur sur les murs extérieurs de nouveaux bâtiments, ou dans des interventions de restauration et de requalification de bâtiments existants. L'épaisseur du panneau sera définie en fonction des besoins d'isolation thermique et, dans tous les cas, conformément à la législation en vigueur sur le lieu d'utilisation de celui-ci.

## Préparation du support

La surface de pose doit être solide, propre, résistante, sèche et assainie. Dans le cas contraire, il faudra préalablement éliminer toutes traces de poussière, saleté, agent de décoffrage, parties farineuses ou peu cohésives. Vérifier la planéité du support et niveler éventuellement avec un mortier d'enduit type KC 1, KD 2 ou KI 7. Éliminer les parties en excédent au niveau des saillies spécifiques. Les parties en béton particulièrement dégradées doivent être réparées avec des mortiers de réparation de la ligne GEOACTIVE FASSA. Les éventuelles peintures ou revêtements faibles, peu cohésifs et exempts d'adhérence devront être éliminés mécaniquement. Une fois terminées toutes les opérations de retrait, réintégration et préparation du support, laver les surfaces ; après le séchage, les surfaces pourront être traitées avec un produit d'accrochage opportun à forte pénétration de type MIKROS 001.

Dans le cas où le support possède des surfaces émaillées ou vitreuses, il faudra prévoir un sablage approprié.



## Mise en œuvre

Le collage des panneaux s'effectue en utilisant les colles Fassa A 96, A 88 ou ECO-LIGHT 950, en appliquant la colle sur toute la surface avec une spatule dentée ou le long du périmètre et par points centraux. Cette opération sera effectuée en veillant à respecter une surface minimale de collage d'au moins 50 % de la surface totale du panneau. En particulier, l'application de la colle doit avoir lieu obligatoirement tout le long du périmètre, en veillant à ce qu'elle ne déborde pas après la pose du panneau. La pose des panneaux s'effectue de bas en haut, à joints de pierre décalées, en évitant de laisser des espaces vides entre un panneau et la suivant. Les éventuels joints entre les panneaux doivent être remplis avec des bandes de matériau isolant ou avec de la mousse de remplissage au polyuréthane FASSA MOUSSE. La fixation mécanique des panneaux s'effectue avec au moins 6 chevilles/m<sup>2</sup> en suivant un schéma en W (pour les bâtiments de hauteur supérieure à 10 mètres, consulter les schémas d'application des chevilles présents dans la documentation technique). Le choix de la cheville doit être effectué en fonction du type de support sur lequel est installé le système d'isolation thermique par l'extérieur. Après la fixation mécanique des panneaux, effectuer le lissage armé. Le lissage des panneaux doit toujours être réalisé en double couche, avec les enduits de lissage Fassa A 96, AL 88 ou ECO-LIGHT 950, renforcés avec le treillis d'armature en fibre de verre résistant aux alcalis type FASSANET 160.

Après stabilisation complète de la couche de lissage armé, achever le cycle de finition du système d'isolation thermique extérieure par l'application du revêtement de protection épais RSR 421, RX 561, RTA 549 ou FASSIL R 336 précédée par l'application du primaire fixateur spécifique.

*Pour d'autres informations techniques et détails sur les modalités d'application, respecter les indications du manuel technique de pose du système d'isolation thermique par l'extérieur FASSATHERM. Pour des traitements et des supports particuliers, demandez des informations au service d'assistance technique Fassa.*

## Recommandations

- La pose devra être effectuée par températures comprises entre +5 °C et +35 °C.
- Éviter d'exposer les panneaux à appliquer aux agents atmosphériques, en ayant soin de conserver les panneaux emballés dans un endroit couvert, sec, bien aéré et loin de la lumière ou d'autres sources de chaleur.
- Les surfaces des panneaux doivent être propres et intactes : enlever l'emballage des panneaux seulement au moment de leur pose.
- Ne pas appliquer la colle par points seulement.
- Éviter l'application de panneaux endommagés, détériorés, sales, etc..
- Éviter les infiltrations possibles d'eau durant la pose des panneaux en les protégeant correctement.
- Ne pas poser les panneaux isolants en laine de roche au contact avec le terrain.

## Qualité

Le marquage CE selon la norme EN 13162:2015, le respect de la norme EN 13500:2005 et les contrôles minutieux dans nos usines garantissent le respect des performances suivantes : conductivité thermique, résistance à la compression, résistance à la traction perpendiculaire aux faces, absorption d'eau, résistance au passage de la vapeur, stabilité dimensionnelle et classe de réaction au feu.

## Données techniques

### Dimensions

Longueur	1.000 mm
Largeur	600 mm
Épaisseurs disponibles	50-200 mm



## Caractéristiques techniques

La classification de PANNEAU ISOLANT EN LAINE DE ROCHE d'après la norme EN 13162:2015 prévoit que les caractéristiques soient déclarées sous forme de codes de désignation reportant à des limites supérieures ou inférieures spécifiques.

Caractéristiques	Code de désignation	Unité de mesure	Valeur PANNEAU ISOLANT EN LAINE DE ROCHE	Norme de référence
Épaisseur	T5	mm	De -1 %/-1mm à +3 mm	EN 823
Conductibilité thermique déclarée	$\lambda_D$	W/m·K	0,036	EN 12667
Masse volumique	-	kg/m <sup>3</sup>	100 ( $\pm 10\%$ )	EN 1602
Résistance à la compression à 10 % de la déformation	CS (10)	kPa	$\geq 30$	EN 826
Résistance à la traction perpendiculaire des faces	TR	kPa	$\geq 10$	EN 1607
Résistance au passage de la vapeur	$\mu$	-	$\sim 1$	EN 13162
Perméabilité à la vapeur d'eau en milieu sec	$\delta_a$	kg/m·s·Pa	$1,5 \cdot 10^{-10}$	EN 13162
Perméabilité à la vapeur d'eau en milieu humide	$\delta_u$	kg/m·s·Pa	$1,5 \cdot 10^{-10}$	EN 13162
Capacité thermique spécifique	$C_s$	J/kg·K	1030	ISO 10456
Résistance au passage de la vapeur	$\mu$	-	$\sim 1$	EN 13162
Réaction au feu	Euroclasse	-	A1	EN 13501-1

## Résistance thermique

Le PANNEAU ISOLANT EN LAINE DE ROCHE peut avoir différentes valeurs de résistance thermique selon l'épaisseur.

Épaisseur plaque (mm)	Résistance thermique déclarée (m <sup>2</sup> ·K/W)
50	1,38
60	1,66
70	1,94
80	2,22
90	2,50
100	2,77
110	3,05
120	3,33
130	3,61
140	3,88
150	4,16
160	4,44
170	4,72
180	5,00
190	5,27
200	5,55

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: [area.tecnica@fassabortolo.com](mailto:area.tecnica@fassabortolo.com), ES: [asistencia.tecnica@fassabortolo.com](mailto:asistencia.tecnica@fassabortolo.com), PT: [asistencia.tecnica@fassabortolo.com](mailto:asistencia.tecnica@fassabortolo.com), FR: [bureau.technique@fassabortolo.fr](mailto:bureau.technique@fassabortolo.fr), UK: [technical.assistance@fassabortolo.com](mailto:technical.assistance@fassabortolo.com)).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.